

Le Premier Ministre

Paris, le

23 JUIN 2011

Monsieur le Député,

Vous m'avez fait part des inquiétudes que vous avez exprimées au Groupement Hippique National concernant le devenir de la filière équestre.

J'ai pris note de votre démarche et des arguments qui la motivent.

Comme vous le savez, la Commission européenne a engagé une procédure contre la France devant la Cour de Justice de l'Union Européenne (CJUE) concernant le taux de TVA réduit appliqué à différentes opérations concernant les équidés.

La filière cheval représente un atout pour la vitalité des territoires ruraux et elle a un poids réel en termes d'emplois. La filière cheval faisant partie du monde agricole et la viande de cheval y étant consommée comme aliment, la France considère qu'elle est en droit d'appliquer le taux réduit de TVA aux opérations sur les chevaux. C'est pourquoi la France a défendu sa position auprès de la Commission et la défendra devant la Cour de justice, jusqu'au terme de la procédure engagée.

L'Etat français est, de plus, intervenu devant la CJUE, dans les procédures opposant la Commission aux Pays-Bas, à l'Allemagne et à l'Autriche, afin de réaffirmer ses arguments, à savoir que le cheval, animal de rente, est normalement destiné à la consommation humaine et utilisé dans la production agricole.

L'arrêt concernant les Pays-Bas a cependant été prononcé par la CJUE le 3 mars 2011 et conclut au manquement de l'Etat hollandais, malgré la mobilisation de plusieurs pays, qui ont appuyé la défense des Pays-Bas en développant des arguments concordants.

.../...

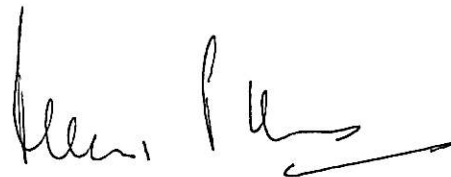
*Monsieur Guy CHAMBEFORT
Député de l'Allier
23, place Jules Ferry
03400 YZEURE*

Les services du Ministère de l'agriculture, de l'alimentation, de la pêche, de la ruralité et de l'aménagement du territoire, ont constitué un groupe de travail réunissant des représentants de l'ensemble de la filière afin de suivre ce contentieux et d'anticiper au mieux son déroulement.

En outre, dans le cadre de la préparation de la réponse française au livre vert de la Commission européenne sur l'avenir de la TVA, le Gouvernement étudie avec les représentants de la filière la manière de prendre en compte la situation particulière de la filière équine.

Je vous laisse le soin de porter ces éléments de réponse à la connaissance de vos correspondants.

Je vous prie de croire, Monsieur le Député, à l'assurance de mes sentiments les meilleurs.

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'François Fillon', with a long horizontal stroke extending to the right.

François FILLON